



PRESTATIONS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Tarifs et modalités à partir du 1er septembre 2025

En application de la décision n°2024-204 du 5 juillet 2024

PRESTATIONS	TARIF	HORS COMMUNE ⁽¹⁾	INFORMATIONS
PAUSE MÉRIDIANNE de 11h30 à 13h30			
Repas compris	6,20 €	/	
Avec panier repas fourni par la famille ⁽³⁾	3,80 €	/	
PRÉSCOLAIRE⁽²⁾			
Maternelle et élémentaire à partir de 7h30	4,80 €	/	Facturation au jour de présence
POSTSCOLAIRE⁽²⁾			
Maternelle de 16h30 à 19h	7,50 €	/	
Élémentaire de 18h à 19h	5,05 €	/	
ÉTUDES DIRIGÉES			
Élémentaires uniquement de 16h30 à 18h	2 €	/	
ACCUEIL DE LOISIRS⁽²⁾ MERCREDIS ET VACANCES de 7h30 à 19h			Selon calendrier prévisionnel de présence. Jours déduits sur présentation d'un certificat médical (remis dans un délai d'un mois en mairie).
Repas compris	19 €	47,50 €⁽¹⁾	
Avec panier repas fourni par la famille ⁽³⁾	16,90 €	46€⁽¹⁾	Toute réservation non annulée 8 jours avant sera facturée.
DROIT ANNUEL D'INSCRIPTION			
Hors restauration et études		16 €	Droit annuel du 1 ^{er} septembre au 31 août de chaque année scolaire. Appliqué dès la première facturation

(1) S'applique aux enfants non domiciliés et non scolarisés sur Soisy-sous-Montmorency

(2) Modulation des tarifs possibles selon conditions de ressources

(3) Dans le cadre d'un PAI pour allergies alimentaires

Révision des tarifs en juillet 2025



Service Actions Scolaire et Périscolaire
Hôtel de Ville - CS 30029 - 95230 Soisy-sous-Montmorency

☎ 01 34 05 21 22 / 21 04

✉ scolaire@soisy-sous-montmorency.fr

SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR

